

La formation petit gibier



*En partenariat avec
l'Association départementale
des chasseurs de petit gibier
de l'Aisne, le brevet petit
est proposé*

La Fédération des chasseurs de l'Aisne décline six modules de formation :

- connaissance et gestion de la perdrix grise et de ses habitats ;
- connaissance et gestion du lièvre et de ses habitats ;
- connaissance et gestion des faisans et de leurs habitats ;
- connaissance et gestion du lapin et de ses habitats ;
- connaissance et gestion des migrateurs terrestres et de leurs habitats ;
- connaissance et gestion des migrateurs aquatiques et de leurs habitats.

Les responsables des unités de gestion de petit gibier sédentaire en charge d'instruire les demandes de plan de chasse ou de plan de gestion suivent, dans l'année de leur élection, ces formations. Les agents de développement suivent ces formations dès la première année de la mise en place de celle-ci.

Chaque unité de gestion délègue au moins un de ses représentants élu pour participer à ces formations dans la période d'application du schéma. Par ailleurs, chacune de ces formations est ouverte à l'ensemble des chasseurs.

La Fédération des chasseurs de l'Aisne s'engage en outre à apporter son concours à l'Association départementale des chasseurs de petit gibier de l'Aisne pour le développement de l'épreuve du brevet petit gibier, à l'Association des chasseurs de gibier d'eau de l'Aisne et l'Association Avifauna pour le développement de l'épreuve du brevet migrateurs.